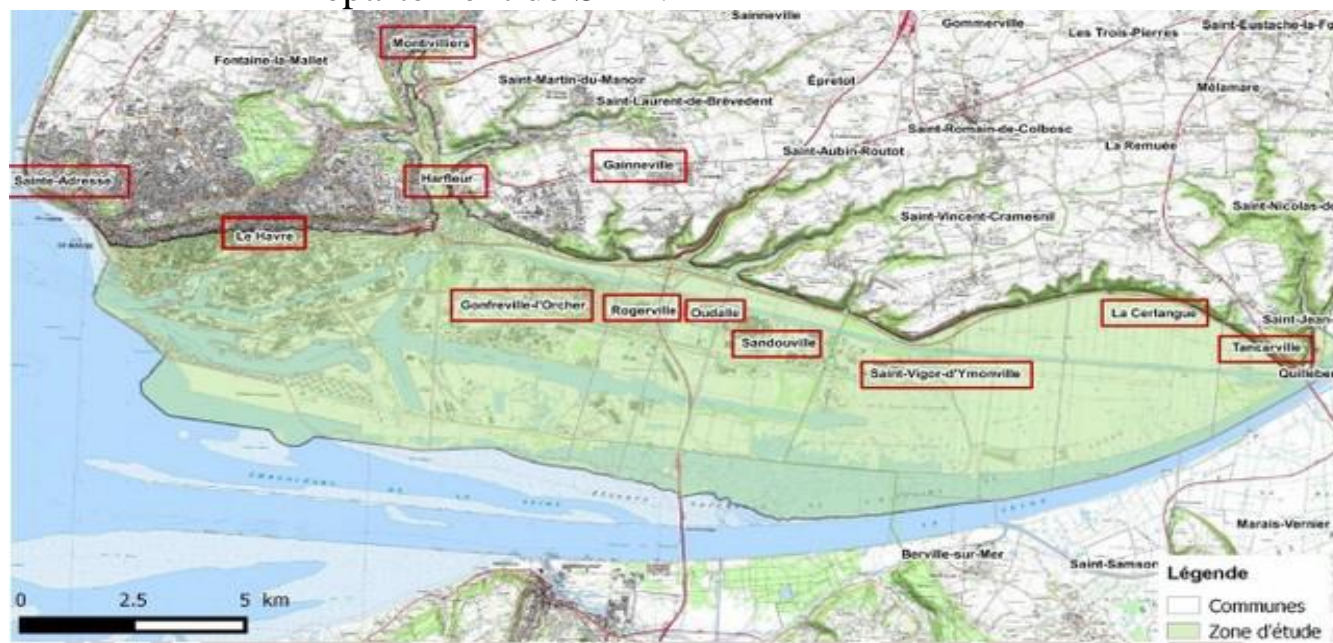


## Département de SEINE MARITIME



# **ENQUETE PUBLIQUE**

(du 14 février au 16 mars 2022)

Décision du Tribunal Administratif du 20 décembre 2021

Réf : E21000075/76

## **Documents annexés au procès-verbal de synthèse REGISTRES D'ENQUETE**

Plan de prévention des risques littoraux par submersion marine de la  
plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine du Havre  
à Tancarville  
(PPRL PANES)

Commission d'enquête :

M. Jean-Pierre BOUCHINET (président)

Brigitte BEAUGRARD-ROBIN et Bénédicte LAPIERRE (membres)

## REGISTRES D'ENQUETE

### SOMMAIRE

<b>SAINTE-ADRESSE .....</b>	<b>3</b>
<b>LE HAVRE – HOTEL DE VILLE .....</b>	<b>5</b>
<b>LE HAVRE – ANNEXE G. BRINDEAU .....</b>	<b>6</b>
<b>COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE .....</b>	<b>7</b>
Courrier SIEMENS ENERGY .....	9
<b>GONFREVILLE L'ORCHER .....</b>	<b>10</b>
<b>SANDOUVILLE .....</b>	<b>13</b>
<b>SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE .....</b>	<b>15</b>
<b>TANCARVILLE .....</b>	<b>19</b>
Courrier de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime .....	20

# SAINTE-ADRESSE

## REGISTRE D'ENQUETE

Objet de l'enquête : \_\_\_\_\_

Approbation du Plan de Prévention des Risques Littoraux  
(PPRL) par submersion marine de la plaine alluviale nord  
de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PANES)  
du Haur à Tanneville

En exécution de l'arrêté du 24/01/2022 de monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, je  
soussigné, m. Dejean de la Bâtie ai ouvert, ce jour, le présent registre, contenant 11  
feuillet, pour recevoir du 14/02/2022 au 16/03/2022, les observations du public.

A St Adresse, le 14 Février 2022

Le maire,  
(signature)



Le Maire,  
Hubert Dejean de la Bâtie

Déposition des tiers

Note de présentation -

Nombreuses cartes dont la légende est à peine lisible  
n° 27, 30, couleurs trop voisines fig 28, 30

Association Océanographique Site de St Adresse  
le 9 Mars 2022

1

Signalons tout de suite la difficulté de consulter le dossier numérique. Signalons aussi que l'on ne retrouve pas dans le dossier papier de la mairie de St Adresse, l'intégralité ~~de~~ des documents du dossier numérique!

Dossier papier: Atlas cartographique: atlas - occupation des sols - zones réglementaire - A la page (non numérotée!)

" Occupation des sols - version provisoire... " 1<sup>ère</sup> page.

Les galets ont envahi le côté Ouest de la digue sur presque toute sa longueur. Dans la partie la plus au sud, ils arrivent à hauteur du parapet - La digue est interdite aux piétons en cas de gros coefficient car les galets passent au dessus du parapet de la digue -

Dans la partie Nord de cette digue, dans les années 70, à marée basse, on des cerdaits sur une plage de sable; A marée haute, on n'avait pas pied si on plongeait - Les galets ont atteint maintenant le niveau de la chaussée et ne cessent de progresser vers le Sud.

Ceci se voit en partie sur les photographes. La progression des galets est bien plus importante que ce que montrent ces photographes.

La justification (?) trouvée dans le dossier numérique de l'absence d'avis de la MRAE est peu convaincante.

Pour Zoologie Pour Le Havre - A. Leroy vice-président  
le 14-03-2022

# LE HAVRE – HOTEL DE VILLE

## REGISTRE D'ENQUETE

Objet de l'enquête : Approbation du plan de prévention des risques littoraux par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine

En exécution de l'arrêté du 24 janvier 2022 de monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, je soussigné, m. Yves HUCHET ai ouvert, ce jour, le présent registre, contenant 11 feuillets, pour recevoir du 14/02/2022 au 16/03/2022, les observations du public.

Au Havre, le 11 février 2022

Le maire,  
(signature)



Yves HUCHET  
Adjoint au Maire

### Déposition des tiers

Le 19/02/2022 BBR + JPB

Personne

Le 02/03/2022 JPB

1 visite sans observation





# LE HAVRE – ANNEXE G. BRINDEAU

Permanence 10 mars 2022 14h - 17h

Jérôme GUILBERT - DRESSER-RAND SAS 31 boulevard  
Winston Churchill 76600 Le Havre.

→ AURELIEN PETIT / UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE  
25, RUE PHILIPPE LEBON 76600 LE HAVRE 02 32 74 60 78.  
L'AVIS DIRECTION ET SUR L'ARBRE ELECTRONIQUE  
deltrm - PPRL - PANES @ Seine-Moritime.fr



Aurélien  
PETIT  
Directeur  
Ingénieur / Architecte ADE  
Direction de l'Architecture  
et des Projets Immobiliers

25 rue Philippe Lebon  
BP 1123  
76063 Le Havre CEDEX  
tel  
+33 (0)2 32 74 40 78  
+33 (0)6 77 59 59 17  
aurelien.petit@univ-lehavre.fr  
www.univ-lehavre.fr

2

# COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE

## REGISTRE D'ENQUETE

Objet de l'enquête : Plan de Prévention des risques littoraux  
la submersion marine de la plaine alluviale  
du Nord de l'embouchure de l'Estuaire de la Seine  
-PPRL PANES du hameau de Tancarville-

En exécution de l'arrêté du 24/01/2022 de monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, je soussigné, m. \_\_\_\_\_ ai ouvert, ce jour, le présent registre, contenant 11 feuillets, pour recevoir du 14/02/2022 au 16/03/2022 les observations du public.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le maître;  
(signature)

### Déposition des tiers

16 Mars 2022

Ecole St Tom de Havre

A-t-il été tenu compte du projet de la charrière  
dans l'évaluation de l'aléa?

Si le projet aboutit, y aurait-il une révision du  
PPRL PANES? Sur quels critères, à quel rythme?

Qui de tiendra la décision de révision?

L'accumulation de galets sur le côté ouest de la digue Nord  
de l'entrée du port historique fragilise-t-elle la digue?

Dans l'affirmative, cela accentue le risque de submersion sur  
le quartier St François.



1

16/03/22 Jérôme GUILBERT - 31 Boulevard Winston Churchill  
76600 LE HAVRE. 07 85 57 41 34  
Remise d'un courrier mentionnant le processus de  
vente du site de DRESSEY-RAND SAS.







Nom Philippe NAIGEON  
Département SE GP | SV TCP MK&S

Téléphone +33(0)2 35 25 52 69 73  
Télécopie +33(0)2 35 25 53 66  
Mobile 33(0)6 71177920  
Adresse courriel Philippe.naigeon@siemens-energy.com

Votre lettre de  
Référence

Date 15 mars 2022

Dresser-Rand SAS, société par actions simplifiée au capital de € 6,873,780  
S.I.R.E.T. 562.060.269.000.23/2813Z, R.C.S. Le Havre, 31, Boulevard Winston  
Churchill, 76600 Le Havre, FRANCE

**M. Jean-Pierre Beschienet**  
Président de la Commission du PPRL  
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole  
19 rue Georges Braque  
76085 Le Havre

**Objet : Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)**

Monsieur,

Suite à la réduction d'activité de notre entreprise mise en œuvre sur l'année écoulée, nous avons enclenché un processus de vente de notre site situé 31-35 Boulevard Winston Churchill au Havre.

A ce jour, nous sommes au début de nos démarches et n'avons pas d'idée précise sur la nature du potentiel futur acquéreur ou repreneur.

Lors d'un entretien récent avec Le Havre Seine Développement, l'enquête publique en cours portant sur le PPRL a été portée à notre attention.

Notre propriété apparaît actuellement comme soumise à deux zonages (ZIP et zone urbaine) pour une seule unité foncière et à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de disposer des intentions précises des acquéreurs potentiels.

C'est pourquoi nous tenons à vous faire part de notre démarche en cours et vous sollicitons pour que soit prévu la possibilité de faire évoluer les limites de ces zones au regard des besoins du futur acquéreur dans le but de minimiser les impacts potentiels aussi bien pour le futur acquéreur que pour le futur développement économique de cette partie du Havre.

Merci d'avance pour votre attention.

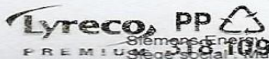
Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

  
**Philippe NAIGEON**  
Directeur de site

Dresser-Rand SAS

31, Bld Winston Churchill  
76080, Le Havre cedex 7013  
FRANCE

Téléphone: 02 35 25 52 25  
Télécopie: 02 35 25 53 66



Siemens Energy Global GmbH & Co. KG : Direction : Christian Bruch  
F R E M : Usage local Munich, Germany ; Registre du commerce : Munich, HRA 111200

# GONFREVILLE L'ORCHER

## REGISTRE D'ENQUETE

Objet de l'enquête: Approbation d'un plan de prévention  
des risques littoraux (PPRL) par submersion  
mœne de la plaine alluviale nord de  
l'embouchure de l'estuaire de la Seine  
(PANES) de Haute à Tancarville

En exécution de l'arrêté du 21/02/2022 de monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, je  
soussigné, Monsieur BRUNEAU Alban ai ouvert, ce jour, le présent registre, contenant 11  
feuilles, pour recevoir du 21/02/2022 au 16/03/2022, les observations du public.

A Gonfreville, le 31/01/2022  
L'Orcher  
Le maire,  
(signature)



### Déposition des tiers

Le 25/02/2022 M Bouchinet  
M. PAU-VADEAU. Je réside 22 rue de la Terrenie  
à Gonfreville à l'angle avec la rue de la Terrenie  
(parcelle BB 408). Ma propriété est en zone bleu clair  
ou bleu foncé. La couleur réglementaire sur le plan  
n'est pas suffisamment précise pour savoir quelle  
contraintes s'appliquent à ma parcelle. Je dois  
reconstituer mon garage qui se situe en fond de  
parcelle. Le document du PPRL ne me permet pas

pas de savoir à quelle hauteur doit se situer le plancher du garage. Il est indispensable de connaître la hauteur d'eau maximale qui sera atteinte sur la route afin que les habitants de Mayville aient connaissance des conséquences de l'idée et puissent prendre les précautions qui s'imposent (niveau d'eau des installations électriques actuellement dans la case).

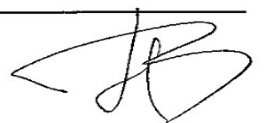
Actuellement Euedis travaille sur le réseau électrique et installe les coffrets à 10 cm du sol soit en dessous du niveau 2100. Comment cela se fait-il ?

M. Quentin BOUCHER, directeur habitat et finances pour ALCEAUE, propriétaire bailleur de logements sur le territoire en particulier quartier Mayville et autour du bassin du Roy - visite pour prendre connaissance du dossier.

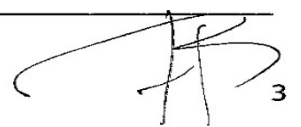
Le jeudi 10 mars 2022. - Remarque -

- M. Lécroix devant 26 quai Bellot Coupeville - consulter le dossier -

En tant que riverain je souhaite être associé aux réflexions du PAPD sur la protection de Mayville.



- M. de Bret Serge 7 rue du Reusot 75014  
Constituer le dossier pas d'observations.



3

# SANDOUVILLE

## REGISTRE D'ENQUETE

Objet de l'enquête: Approbation du plan de prévention des  
risques littoraux par submersion marine de la plaine  
alluviale nord à l'embarchure de l'estuaire de la Seine  
à Tancarville.

En exécution de l'arrêté du 24/01/22 de monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, je  
soussigné, m. le Maire S. Delmas ai ouvert, ce jour, le présent registre, contenant 11  
feuilletts, pour recevoir du 14/02/22 au 16/03/22, les observations du public.

A SandoVILLE, le 30/01/22

Le maire,  
(signature)



Déposition des tiers

Permanence du 22 février 2022 16h - 19h



Je suis propriétaire d'une parcelle d'herbe  
sur le zone des herbages à Sandouville (Hachuel  
en vert sur le plan de zonage réglementaire).

Cette parcelle est vitale pour l'activité agricole  
de mon fils Clément Savalle. Elle se situe  
à trois mètres de l'exploitation sur le plateau.

Elle est donc indispensable au bon fonctionnement  
de l'exploitation. En conséquence je ne

suis pas favorable au classement de cette zone  
des herbages à Sandouville en zone à vocation  
patrimoniale.

Michel SAVALLE 118 route de la Seine  
76420 Sandouville



# SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE

## REGISTRE D'ENQUETE

Objet de l'enquête: enquête publique préalable à l'approbation  
du plan de prévention des risques littoraux (PPRI) par submersion  
marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de  
l'estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville

En exécution de l'arrêté du 24-01-2022 de monsieur le Préfet de la Seine-Maritime, je  
soussigné, mme LINDSE Sandrine ai ouvert, ce jour, le présent registre, contenant 11  
feuilletts, pour recevoir du 14-02-2022 au 16-03-2022, les observations du public.

A Saint-Vigor d'Ymonville, le 14-02-2022



### Déposition des tiers

Madame Sandrine LEROINE, Maire, au nom de la commune.  
On aurait aimé une prise en compte de l'usage agricole qui  
est une activité économique au même titre que les entreprises  
de la zone industrielle.

A ce sujet, il serait important de mettre en place une alerte aux  
agriculteurs qu'en cas d'inondations sur cette zone, le bétail  
puisse être évacué par un système d'alerte. Peut-on avoir une idée  
du temps qu'il faudrait pour que l'eau s'évapore de cette zone.  
On regrette que la zone d'étude s'arrête à l'autoroute.

1

L'autoroute fait-elle l'objet de submersion en cas d'évènements forts ? Car entre l'autoroute et La Palaise nous avons des habitations et un restaurant.

D'aléas et le risque ne sont pas connus par ces habitants de la commune du Hode et situés en pied de falaises.

Nous avons une habitation concernée sur la commune qui se trouve chemin du bac.

En espérant que nos remarques seront prises en compte.

Cordialement.

Mme Sandrine LEROUX, Maire

~~Marie~~

2 

## Commentaires du Groupement des Exploitants des Prairies Alluvionnaires de l'Estuaire de la Seine (GEPAES)

Le marais comprend 2000 ha de prairies exploitées par des agriculteurs en fauche et en pâture. Cette activité économique joue un rôle important dans le territoire.

S'il y a inondation, les éleveurs doivent être prévenus en amont afin de pouvoir évacuer leurs animaux (bovins, ovins et équins) avant la montée des eaux. Quel système d'alerte est prévu? Afin de pouvoir évacuer ces animaux, l'accès au marais devra pour être laissé même en cas de fermeture des routes.

Une inondation lors des périodes de récoltes des foins, et même lors de la période de pousse de l'herbe, engendrerait des pertes économiques considérables.

Qu'est-il prévu pour parer à ce déficit?

Des habitations mais également le siège d'une exploitation agricole sont situés sur le marais.

Un jeune exploitant vient de s'installer. Une attention toute particulière et un accompagnement individuel doivent être élaborés pour avertir et soutenir ce jeune exploitant en cas de submersion marine. L'exploitation comprend plusieurs bâtiments d'élevage et de stockage de matériel et fourrages.

En cas de montée des eaux, l'autoroute du pied de Falaise (Tancaville - la Haute) n'arrêtera pas



3

Les eaux. Entre cette autoroute et La Faloise se trouvent de nombreuses sources dont celle du captage de St Vigor qui alimente St Vincent, St Vigor, Sandeville, La Chapelle, La Remise, Les Trois Pierres et une partie de Tancaville. La pollution de ce site d'alimentation en eau potable de milliers d'habitants serait un désastre sanitaire pour la population. Qu'est-il prévu en cas de pollution du captage d'eau potable de St Vigor d'Yvonville? La circulation de l'eau sur le marais est très mauvaise à cause d'un manque d'entretien des creux et de fermetures volontaires des vannes pour inonder le marais. Qu'est-il prévu pour anticiper l'évacuation rapide de l'eau après submersion? La stagnation de l'eau sur les terrains agricoles est une catastrophe pour la qualité et la quantité des ouvrages récoltés.

L'industrialisation de nombreuses zones inondables engendre des surfaces imperméables et des compensations écologiques sur d'autres terres agricoles. Est-il prévu de prendre en compte les risques accrus d'inondation à cause de ces constructions pour des projets d'industrialisation en zone sensible?

Guilène DUBOC

Tel: 06.77.79.85.32

Mail: geynes276@gmail.com

4 



## TANCARVILLE

Permanence du 4 mars 2022

Visite de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> BOENNEC, résidant 5 chemin  
de Fontaines à Tancarville-le-Bas.

ont pris connaissance des cartes et des règlements  
Pas d'observation déposée.

M<sup>me</sup> Germain VIGER ~~M~~ chemin de Fontaines à Tancarville

M<sup>r</sup> DAVOULT Sylvain 8 bis rue du Vicar à Tancarville

M<sup>r</sup> LICOPPE Christophe 3 pont Navarre St Jean de Follville

M<sup>r</sup> LEBRIS 1 rue de moulin à Tancarville

sont passés à la permanence prendre connaissance de  
l'ossier -

J'ai reçu en main propre le courrier de la chambre  
d'agriculture en date du 25 février 2022

La commissaire-enquêteuse

Bénédicte LAPIERRE





MADAME LA SOUS-PREFETE DU HAVRE  
SERVICE TERRITORIAL DU HAVRE  
216 BOULEVARD DE STRASBOURG  
76600 LE HAVRE

**Siège Social**  
Chemin de la Bretèque - CS 30059  
76237 Bois-Guillaume cedex  
Tél. : 02 35 59 47 47  
Fax : 02 35 12 21 08  
Email : accueil76  
@normandie.chambagri.fr

N/Réf : JG/NM  
**Pôle Territoires et Environnement**  
Dossier suivi par Mme Juliette GIACOMAZZO  
Ligne directe : 02.35.59.47.20  
amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 25 février 2022

**Objet :** Avis sur la procédure d'élaboration et d'enquête publique du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville

Dossier suivi par Madame Carole LENGRAND

Madame la Sous-Préfète,

Vous avez engagé la procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Littoraux par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine du Havre à Tancarville. La procédure d'enquête publique est ouverte et la Chambre souhaite remettre un avis sur ce dossier.

L'objectif de ce document est de gérer les risques pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques en améliorant la connaissance et la conscience du risque ainsi qu'en prenant en compte le risque en urbanisme.

Le secteur concerné par la mise en place du PPRL est un secteur largement occupé et valorisé par l'activité agricole. A la lecture des pièces du dossier, nous constatons que les prescriptions retenues sont cohérentes avec les dispositions déjà en vigueur dans l'estuaire de la Seine et permettent donc l'exercice d'une activité agricole, en garantissant la possibilité de réaliser quelques constructions et installations.

... / ...



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Etablissement public  
Siret 187600077 00015 / APE 9411Z  
www.chambre-agriculture-76.fr



Aussi, considérant que le document encadre la constructibilité face aux risques, nous n'avons pas de remarque à formuler sur la procédure engagée.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir, à l'approbation, la version définitive et applicable de votre de Prévention des Risques Littoraux, soit sous forme papier, soit sur CD.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-Préfète, l'expression de notre haute considération.

Sébastien LEVASSEUR  
Vice-Président de la Chambre d'agriculture  
Président de la Commission Territoires